

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Présents : Laurent THOMAS, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Fabien DIARD, Romain DUCHEZ, Florence POYET-TISSOT, Stéphanie MEUNIER, Caroline Esparvier-Chabrit, Michèle GIL et Stéphanie LAMOUREUX, Secrétaire de Mairie.

Absent : Philippe TEJEDOR

Secrétaire de séance : Michèle GIL

1 - **APPROBATION DE LA PRECEDENTE RÉUNION** : approuvé par l'ensemble du conseil.

2 – **TAUX DES TAXES FONCIERES ET HABITATION** :

Pour palier à l'augmentation des frais de fonctionnement, (charges, gaz, électricité...), et sachant que ces taxes n'ont pas subi d'augmentation communale depuis 2006, il a été proposé les hausses suivantes :

Taxe foncière bâtie de 21.52 % à 22.60 % (+1.08)
Taxe foncière non bâtie de 21.97 % à 23.07 % (+1.10)
Taxe d'habitation de 4.45 % à 4.67 % (+0.22)

L'ensemble du conseil valide ces nouveaux taux.

D'autre part, il y a lieu de revoir les contrats et arrêté relatifs à la régie des locations des salles communales, et de déterminer un montant de taxe de séjour dans la catégorie d'hébergement non classé. Après concertation, il a été décidé et validé par l'ensemble du conseil un montant de 0.60 € par personne à compter du 1^{er} Juillet 2023.

3 - **APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL COMMUNE** :

Après une lecture détaillée et argumentée des comptes par Stéphanie LAMOUREUX,

Et au vu de la situation financière, Monsieur le Maire informe avoir contacté le Crédit – Agricole et le Crédit Mutuel pour l'obtention d'un prêt bancaire pour 70 000 € sur 15 ans. Après concertation l'ensemble du conseil donne son accord pour finaliser le dossier de prêt en cours d'étude au meilleur taux. Au cours de l'élaboration de ce budget prévisionnel, Il a été établi des économies sur de nombreux comptes. En complément de ces économies, les indemnités des élus seront ramenées à 80 % du montant autorisé et il sera mis fin au contrat de ménage de la Mairie qui sera effectué par les élus. **Approbation de ce budget prévisionnel commune par vote pour 8 OUI, 1 ABSTENTION (1 ABSENT)**

BP 2023 BUDGET COMMUNE					
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
REPORT	0,00	0,00	REPORT	72 069,00	0,00
AFFECT.	0,00	0,00	AFFECT.	0,00	0,00
RAR	0,00	0,00	RAR	26 436,00	0,00
VIREMENT SF	0,00	0,00		0,00	0,00
VOTES	322 342,00	322 342,00	VOTES	139 776,00	238 281,00
TOTAL	322 342,00	322 342,00	TOTAL	238 281,00	238 281,00

4 – **APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL ASSAINISSEMENT** : après lecture détaillée et argumentée des comptes par Stéphanie LAMOUREUX

approbation de ce budget prévisionnel assainissement par vote pour 9 OUI (1 ABSENT)

BP 2023 BUDGET ASSAINISSEMENT					
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
REPORT	0,00	77 833,00	REPORT	0,00	0,00
AFFECT.	0,00	0,00	AFFECT.	0,00	98 787,00
RAR	0,00	0,00	RAR	0,00	0,00
VIREMENT SF	69 034,00	0,00			69 034,00
VOTES	56 722,00	47 923,00	VOTES	195 448,00	27 627,00
TOTAL	125 756,00	125 756,00	TOTAL	195 448,00	195 448,00

5 – DÉLIBÉRATION POUR CREATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR CONTRACTUEL

Accord de l'ensemble du conseil pour la suppression de 2 postes d'adjoints administratifs, l'un principal et l'autre 2^e classe, et création d'un poste de rédacteur contractuel indice brut 389, pour 24 heures par semaine.

Pas de question diverse, tous les thèmes ayant été traités, la séance est levée à 21H40.